

L'ÉCHO DES ALPAGES

N°21 – juin 2026

Isère

ÉDITO

Une saison qui s'engage

L'enneigement important et les avalanches de cet hiver ont détruit ou endommagé 7 chalets d'alpage dont des logements principaux. Certains étaient quasi neufs et d'autres avaient plus de 100 ans... L'inventaire est en cours, sachant que certaines zones sont toujours impossibles d'accès. Les services de l'État ont été alertés et sont à l'écoute, des solutions techniques à court et long termes se mettent en place ou sont encore à trouver.

Toujours dans les caprices des saisons, les premiers retours de début de saison indiquent que la pousse de l'herbe n'est pas trop au rendez vous sur les alpages bas en altitude, qui ont pu être saisis par la chaleur de fin mai, bloquant les développements herbacés.

De manière plus globale, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2026 **Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux**. Une occasion de valoriser ces métiers, leurs pratiques, savoir-faire, et surtout celles et ceux qui les vivent au quotidien, les transmettent, les apprennent ou, simplement, les découvrent. En Isère, le programme sera riche, avec un engagement fort du Département et des collectivités locales pour que cette année reste gravée dans les mémoires.

Enfin, je souhaite vivement la bienvenue aux nouveaux élus qui prennent leurs fonctions, et salue ceux qui poursuivent leurs projets municipaux autour de cette thématique pastorale, toujours riche de sens. Ce numéro de l'*Echo des Alpales* est pour nous l'occasion de rappeler les services que nous mettons en place, et nous restons ouverts pour les adapter, en créer de nouveaux... N'hésitez pas à nous contacter.

Dans tous les cas, ce sera un plaisir de faire votre connaissance ou de vous retrouver autour des projets en faveur des estives.

En vous souhaitant bonne lecture, et un bon début de saison ;

Pierre NICOLAS,
Président

DANS CE NUMÉRO

DOSSIER NOUVEAUX ELUS

Adhérer à la Fédération des Alpales
c'est ... >2

Cycle de vie d'un dossier
d'Amélioration Pastorale >3

Maploup.fr Un outil pour suivre la
prédation dans votre territoire >5

Année Internationale des parcours et
des éleveurs pastoraux >5

AGENDA ESTIVAL

Evènements grand public >6

Du 15 au 18 octobre, la 21ème édition
du festival Pastoralismes & Grands
Espaces >6

INFOS PRATIQUES

CONTACTS UTILES

-> Heures de bureau :

04 76 71 10 20

-> N° d'urgence 7/7 (prédations,
bêtes mortes, difficultés
particulières)

04 76 71 10 25

(en dehors des heures de bureau de la FAI)

-> Secours en montagne **112**

Adhérer à la Fédération des Alpages c'est :



Agir en faveur des espaces pastoraux et des activités pastorales



Porter la voix des acteurs du pastoralisme depuis les différentes échelles territoriales : intercommunalité, département, région, massif, national et européen



Penser ensemble l'avenir pour la mise en valeur et la gestion durable des ressources des espaces pastoraux



Rejoindre les communes de montagne et leurs groupements, les éleveurs, les propriétaires fonciers et les sympathisants qui sont déjà impliqués dans l'association



Bénéficier de services adaptés à vos besoins, les faire évoluer

De nombreux services et actions ...

ACCOMPAGNEMENT

- Orientation vers les **bonnes lignes de financement** pour tous vos projets (équipements, études, MAE ...)
- **Médiation** en cas de conflits
- **Création et vie des Groupements Pastoraux**, accompagnement des **Associations Foncières Pastorales**
- Aide aux déclarations **PAC et MAEC** concernant l'alpage
- Appui aux communes et collectivités dans leur relation avec les éleveurs et les groupements pastoraux sur les **conventions pluriannuelles de pâturage** notamment
- Appui pour la réalisation d'**améliorations pastorales**
- Veille et accompagnement dans les domaines sanitaires, juridiques et techniques, de l'emploi
- Articulation avec les **activités de pleine nature**

SERVICES

- **Hélicoptages** groupés en début de saison aux coûts mutualisés pour des prix avantageux, achats groupés de matériel adapté
- **Permanence téléphonique** les week-ends pour signaler et être accompagné en cas de prédation, d'animaux morts ou d'autres situations compliquées
- Réception de **SMS d'alerte Maploup** en cas de demandes de constats sur des alpages voisins
- **Groupes** de bergers, d'éleveurs et d'acteurs de la montagne et de l'élevage opérationnels pour aider ou intervenir en cas de difficultés en situation pastorale (animaux mal placés, en danger, charniers...)
- Offre de **formation** ciblée éleveurs et bergers
- **Expertises et conseils** pour la gestion des espaces pastoraux
- Outils de **localisation de troupeaux protégés**

ÉCHANGES

- **Temps forts** tout au long de l'année pour se rencontrer et échanger (Assemblée Générale, journée des alpagistes, commissions techniques...)

Et tout ça grâce à ...

DES ÉLUS PRÉSENTS DANS LES ESPACES DE DÉCISION

Minimum 4 conseils d'administration par an
Des commissions thématiques ouvertes
Des comités de pilotage des PPT organisés par les territoires
Une assemblée générale

REPRÉSENTATION

- **Représentation** des éleveurs, des élus et bergers dans différentes instances locales
- Interventions en faveur d'une **meilleure valorisation économique** des ressources des alpages
- **Mise en valeur des espaces pastoraux et de leurs ressources**

OUTILS

- Base de données pour faciliter la **concertation** autour des projets d'améliorations pastorales (Edelweiss)
- Base de **données cartographiques** complète sur les alpages
- **Bourse d'alpage** en ligne, pour trouver une place en alpage ou des animaux pour son alpage en AuRA et PACA
- **Bourse d'emploi des bergers**, en ligne, à l'échelle des régions AuRA, PACA et des cantons suisses francophones

COMMUNICATION / INFORMATION

- Actions de mise en valeur des activités pastorales (Festival Pastoralismes et Grands Espaces, Pasto le journal des petits bergers, signalétique pastorale, créations artistiques...) pour **sensibiliser** les différents utilisateurs de la montagne
- **Outils de communication** mis à votre disposition : un site internet dynamique comprenant un espace adhérents, une page Facebook pour faire le relais de vos actions
- Publications : **fiches techniques**, ouvrages, **L'Echo des Alpages**

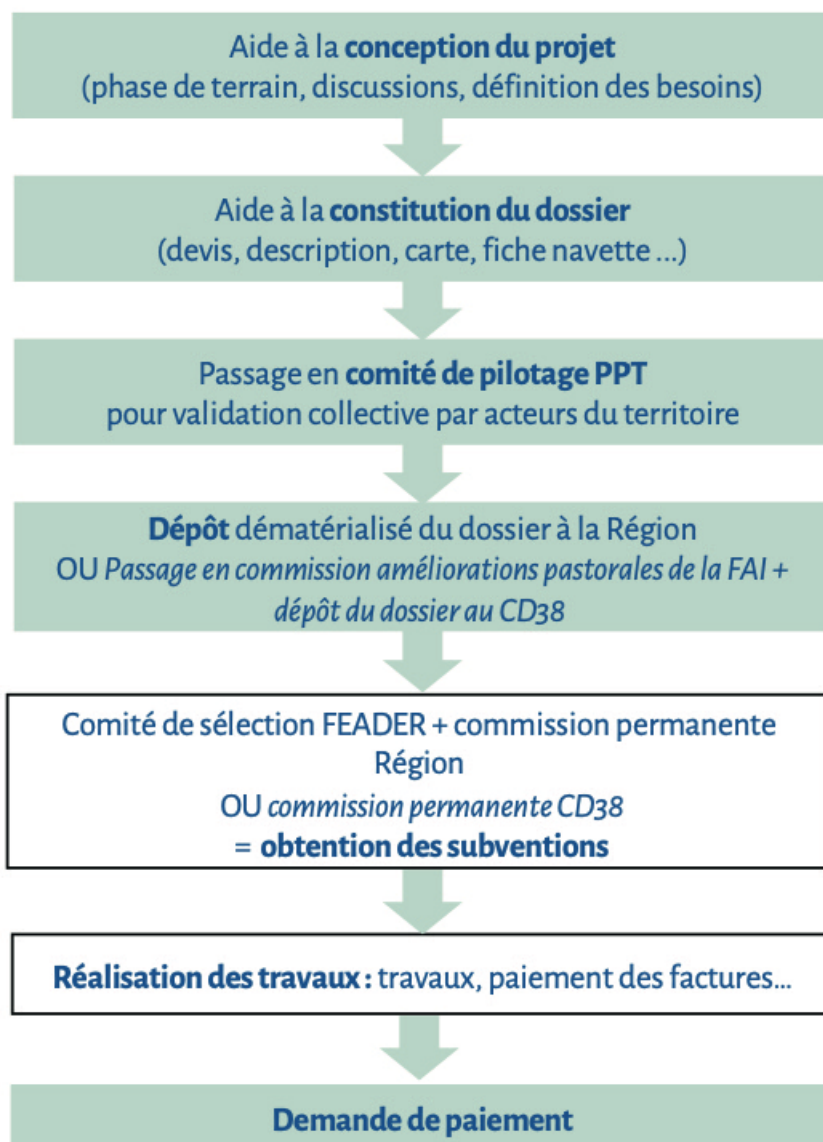
UNE ÉQUIPE TECHNIQUE PLURIDISCIPLINAIRE

à votre écoute, en capacité d'intervenir à vos côtés, de proposer de nouveaux services, de mobiliser des partenariats.

Cycle de vie d'un dossier d'Amélioration Pastorale

Pour les dossiers d'améliorations pastorales, il faut compter a minima 6 à 9 mois de la constitution du dossier au début des travaux.
Il est indispensable d'anticiper !

Les parties en italique ne concernent que les projets d'améliorations pastorales qui sollicitent les aides du département.



La FAI peut vous accompagner aux différentes étapes.

Coût : 8% du montant total des dépenses éligibles.

Vos contacts : Christophe MOULIN, Alice GUYOT, Sophie DELASTRE

Je suis un maître d'ouvrage collectif,
pour mes **projets d'améliorations pastorales** je peux bénéficier de crédits de :

	Région / Europe	Département
Pour qui?	Commune, collectivités, SICA, GP, AFP autorisée	GP, AFP autorisée, AFP libre
Combien?	70 % de subvention (40% Région + 30% Feader) Dispositif 207 - Améliorer les conditions des éleveurs en espace pastoral	75 % de subvention CD38 Dispositif Aider les améliorations pastorales
Montant des dépenses ?	Dépenses en HT, minimum 5 000 € dépenses éligibles	Dépenses en HT
Main d'œuvre interne?	Main d'œuvre en régie et/ou éleveur pas valorisable, pas prise en compte	Main d'œuvre des éleveurs valorisable, dans la limite de 25% du montant total du projet
Quel processus de validation ?	Passage en comité de pilotage PPT, dépôt via plateforme dématérialisée des aides Région et instruction à la Région, passage en comité de sélection Feader puis en commission permanente de la Région	Dépôt dossier à la FAI, porté à connaissance au comité de pilotage PPT, CA de la FAI propose une liste de dossiers prioritaires, dépôt et instruction puis passage en commission départementale
Quand ?	Dépôt des dossiers au fil de l'eau (majorité des dépôts en copil en nov/déc → envoi des dossiers à la FAI à l'automne)	« Ouverture » des crédits en septembre, réception des dossiers à la FAI en automne, dépôt des dossiers déc/janv au CD38

Je suis un maître d'ouvrage,
pour mes **projets pastoraux hors investissement** je peux bénéficier de crédits de :

Dispositif To1 - Déployer une stratégie locale de développement

(ce dispositif concerne la forêt et l'agriculture au sens large, ci-dessous les éléments concernant essentiellement le pastoralisme)

	Région / Europe
Pour qui?	Commune, collectivités, SICA, GP, AFP autorisée
Quels projets sont financés ?	- Élaboration de stratégie (PPT) - Animation de la stratégie (<i>pour PPT existant</i>) - Projets partenariaux (<i>ex : diagnostics pastoraux, études, création d'AFP, sensibilisation au pastoralisme, etc.</i>)
Combien ?	80% pour la majorité des projets 100% pour les actions visant la structuration collective des espaces pastoraux
Montant des dépenses ?	Dépenses en HT, minimum 5 000 € dépenses éligibles
Main d'œuvre interne?	Dépenses de personnel interne et prestations externes valorisables
Quel processus de validation ?	Passage en comité de pilotage PPT, dépôt via plateforme dématérialisée des aides Région et instruction à la Région, passage en comité de sélection Feader puis en commission permanente de la Région. Grille de sélection.
Quand ?	Dépôt des dossiers au fil de l'eau

MAPLOUP.FR Un outil pour suivre la prédation dans votre territoire

À l'issue des dernières élections municipales, vous avez été élu au sein de votre commune.

Durant les prochaines années de votre mandat, vous serez peut-être sollicité par vos concitoyens au sujet de la prédation subie par les agriculteurs sur votre territoire. Pour vous informer sur ce sujet, les services pastoraux du Réseau Pastoral Auvergne-Rhône-Alpes et le CERPAM ont mis en place un outil d'information appelé Maploup. Il s'agit d'un site internet qui vous permet d'accéder à des informations cartographiques en temps quasi-réel, et à des éléments chiffrés sur le contexte de prédation de votre territoire.



Sur Maploup.fr, deux espaces aux objectifs complémentaires :

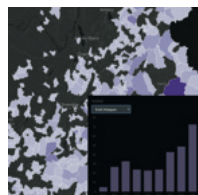
Volet MAP La prédation en temps quasi-réel



Accédez à une carte dynamique présentant tous les cas de suspicions de prédation par le loup dans les départements couverts par le dispositif.

Visualisez l'importance des attaques ainsi que leur chronologie. En cliquant sur chaque point vous visualisez les informations liées à cette attaque. Ces données sont mises à jour en quasi-temps réel par les services pastoraux après la formulation d'une demande de constat.

VOLET ATLAS Les données stabilisées des dernières années



Consultez les données consolidées issues de la base de données Géoprédateur (attaques ayant été indemnisées). Il s'agit là d'observer comment a évolué la dynamique de la prédation depuis 2010 dans les régions PACA et AuRA. Personnalisez votre recherche en appliquant des filtres sur l'aire géographique ou l'espèce qui vous intéresse.

Un outil développé et administré par les services pastoraux des Alpes



Recevoir les alertes de suspicion de prédation

Un système mail ou SMS permet de prévenir les professionnels (éleveurs, bergers, élus, agents administratifs...) lorsqu'il y a une suspicion de prédation dans un périmètre proche (10km).

Votre inscription à ce service est gratuite et volontaire via l'onglet Inscription à l'alerte du site.

N'hésitez pas à partager l'information autour de vous !

Avec le concours technique de :

INRAE

Et le soutien financier :



Année Internationale des parcours et des éleveurs pastoraux (AIPP 2026)



L'année 2026 a été proclamée Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux par l'Assemblée générale des Nations Unies. Cette initiative met en lumière le rôle essentiel des pâturages et des sociétés pastorales, tant pour les équilibres écologiques que pour les moyens de subsistance de millions de personnes à travers le monde.

Cette reconnaissance souligne l'importance de ces territoires souvent fragiles et appelle à des investissements responsables ainsi qu'à des politiques publiques mieux adaptées aux réalités du pastoralisme. L'AIPP 2026 constitue également une opportunité de promouvoir un dialogue politique plus inclusif et de renforcer les dynamiques de coopération, afin de soutenir durablement les éleveurs et la gestion des parcours.

Agenda estival – Evènements grand public

JUIN

6 juin – Montée des Génisses sur l'alpage de la Molière (Engins) - Syndicat du Bleu du Vercors Sassenage, CCMV, PNR du Vercors, GP de la Molière, Refuge de la Molière

11 juin – Soirée d'ouverture "La tournée du Sentier des bergers – GR®738" (Cinéma de Pontcharra)

26 juin – Remise des prix concours d'écriture Dynamots "Femmes et pastoralisme" et projection de film (Cinéma de Pontcharra) - Dynamots Pontcharra

27 et 28 juin – Fête de la transhumance et du pastoralisme au Collet (Alleverd et La Chapelle-du-Bard)

JUILLET

5 juillet – Fête de la transhumance (Chamrousse 1750) - Office de Tourisme de Chamrousse

5 juillet – Fête du pastoralisme (Col du Coq, Saint-Pierre-de-Chartreuse)

20, 22 et 25 juillet – Randonnées pastorales à Sornin, La Molière, le vallon des Fauces, organisées dans le cadre de "Le Vercors fête ses alpages" (Engins, Villard-de-Lans) - CCMV, ENS Molière-Sornin, GP de La Molière et de Sornin



AOÛT

9 août – Ma journée avec un troupeau (à déterminer) - CCMV

7 au 26 août – Tournée du Sentier des bergers – GR®738 avec projection du film "une journée, un berger dans les Alpes" (Dans divers OT, gîtes et refuges de Belledonne)

29 août – Le souffle du berger - concert débat (Musée Dauphinois de Grenoble) - La chapelle Harmonique

SEPTEMBRE - OCTOBRE

11 au 13 septembre – Foire d'automne de Beaucroissant (Beaucroissant)

10 octobre – Descente des alpages (Grenoble) - Association La Descente des Alpages

15 au 18 octobre – 21^{ème} Festival International du Film "Pastoralismes & Grands Espaces" (Grenoble) - Fédération des Alpages de l'Isère

Du 15 au 18 octobre, la 21^{ème} édition du festival Pastoralismes & Grands Espaces

Pour cette 21^e édition du festival, la Fédération des Alpages de l'Isère vous attend nombreux à Grenoble ! Ce festival propose de mettre en lumière les activités pastorales et tout particulièrement l'engagement des éleveur.euse.s et berger.ère.s qui les font vivre, à travers une sélection de films, des expositions et différentes animations et rencontres. Cette année, 14 films ont été sélectionnés et répartis sur 8 séances au cinéma Le Club du jeudi 15 au dimanche 18.

Le village du festival se tiendra place Victor Hugo avec des dégustations et animations.

Un coup de main est toujours le bienvenu !

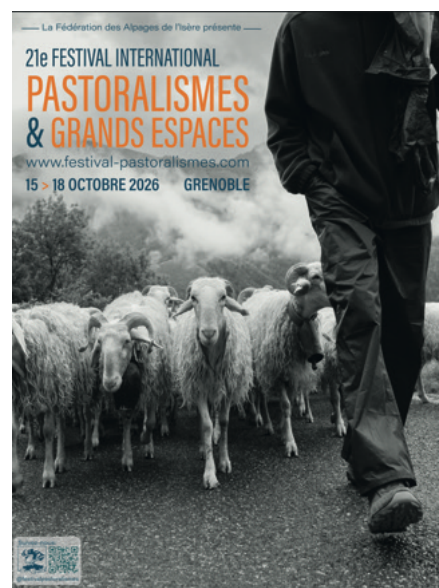
Appel à bénévoles

Si vous souhaitez être bénévole, différentes missions demandant des compétences variées peuvent être déléguées, autant sur la préparation en amont que lors de l'évènement.

Temps de bénévolat demandé : de quelques heures à plusieurs jours selon vos envies et disponibilités. Toutes ces missions s'effectueront en lien étroit avec les techniciens FAI en charge du festival, Sophie Delastre et Joseph Paillard.

Contactez la FAI, par téléphone : 04 71 76 10 20 ou SMS au 06 25 35 88 06 en indiquant un nom et contact ou par mail festival@alpages38.org

Plus d'information sur www.festival-pastoralismes.com



L'ÉCHO DES ALPAGES de l'Isère Lettre d'information réalisée par la Fédération des Alpages de l'Isère 57 rue du Cardelet 38190 Les Adrets

Tél. +33 (0)4 76 71 10 20 - Courriel: federation@alpages38.org - Site: www.alpages38.org

Rédaction: équipe technique de la FAI - Photos : FAI - Mise en page: FAI - Maquette: www.vizostudio.com

L'écho des alpages de l'Isère est réalisé avec le soutien du Conseil Départemental de l'Isère